

M. COPP: C'est un point sur lequel il m'est difficile de partager l'avis de mon honorable ami. Je pense qu'on a fait assez de travaux pour permettre aux experts dans cette branche de former une opinion précise sur la question. Je regretterais beaucoup que la condamnation dont j'ai parlé soit fondée parce que j'ai toujours cru qu'un jour le port de Saint-Jean serait d'une grande utilité pour le Canada. Mais il y a eu des bruits dans différents milieux indiquant une opinion très arrêtée de la part de quelques personnes que ces travaux étaient un gaspillage des deniers publics. Je ne le crois pas et le département ne rendrait que justice aux Provinces maritimes et au port de Saint-Jean en particulier autant qu'à lui-même s'il disait clairement en s'appuyant sur le rapport de ses ingénieurs que de telles affirmations sont — je ne dirai pas fausses, mais au moins exagérées et que ce travail est continué avec l'intention de l'achever et qu'il aura pour le pays l'avantage qu'on en attendait quand on a entrepris les travaux il y a plusieurs années.

M. McKENZIE: Il a certainement été fait assez de travaux pour permettre au département de savoir si oui ou non, les déclarations faites par l'honorable député de Westmoreland sont bien fondées.

M. COPP: Je tiens à reprendre mon honorable ami. Ce n'est pas moi qui ai fait ces déclarations; je n'ai répété que ce que j'ai entendu.

M. McKENZIE: Je comprends. Mon honorable ami informe la Chambre du bruit qui se répand et devient presque conviction que les endroits dragués se remplissent à mesure que le travail avance. Combien a-t-on dépensé d'argent, depuis le commencement des travaux?

L'hon. M. McCURDY: Le montant total dépensé par les deux administrations jusqu'au dernier état provisoire était de \$6,520,492.

M. McKENZIE: Qu'avons-nous à montrer pour une dépense aussi forte?

L'hon. M. McCURDY: Un jour, quand mon honorable ami ira en Nouvelle-Ecosse, s'il veut voyager par le Pacifique-Canadien, s'arrêter à Saint-Jean et inspecter les travaux, il sera très impressionné par les travaux qui sont déjà faits. Ils ne sont pas encore arrivés au point où on peut les utiliser pour la navigation commerciale. Il y a encore plus de \$2,000,000 à dépenser pour terminer l'entreprise actuelle.

M. McKENZIE: Je pense qu'on a dû terminer quelques-uns des travaux à me-

sure que nous avançons. Nous ne pouvons pas draguer par couche; le dragage a dû se faire sur une certaine étendue et à une certaine profondeur puis l'on a continué ailleurs. Il ne devrait pas y avoir de difficulté pour savoir si oui ou non les parties draguées se remplissent à nouveau.

L'hon. M. McCURDY: Aucune partie n'a encore été draguée à la profondeur voulue. En d'autres termes, pour me servir de l'expression de mon honorable ami, le dragage se fait par couches et aucune partie du port n'est encore complètement draguée. C'est-à-dire nulle part où le dragage doit se faire la profondeur maximum n'a encore été atteinte.

M. ROBB: A-t-on atteint le roc quelque part?

L'hon. M. McCURDY: A l'entrée du bassin extérieur l'excavation se fait dans le roc, mais plus au large dans la baie, c'est du sable, de la glaise et du gravier — des matériaux plus mobiles. Je viens d'envoyer à mon honorable ami une carte pour qu'il l'examine.

M. McKENZIE: Bien que ce dessin soit joli, c'est du grec pour moi; je n'y comprends rien. C'est un joli plan avec des lettres rouges et des chiffres, mais c'est à mon point de vue absolument incompréhensible. Ce que je veux savoir et ce que le comité désire savoir du ministre, c'est ce que cette forte dépense d'argent a rapporté au Canada. Six millions de piastres, c'est un montant considérable. Nous avons dépensé cette somme et nous sommes tenus de dépenser quatre ou cinq millions de plus d'après l'entreprise concédée en 1918. Il est à propos que nous sachions ce que nous avons obtenu pour ce montant.

L'hon. M. McCURDY: Il faut environ \$2,000,000 de plus.

M. McKENZIE: Est-il probable que lorsque nous aurons fini le dragage et que le port sera agrandi suivant les plans primitifs, celui-ci restera en l'état ou se remplira-t-il à nouveau? Il y a des indications qu'il se remplira d'année en année sous l'action de la mer qui remplira la partie draguée. On devrait s'enquérir avec soin de ces travaux et si le ministre s'aperçoit que l'action de la mer remplit le vide aussi rapidement que les matériaux sont enlevés, le bon sens et la prudence devraient nous apprendre qu'il faut arrêter les travaux immédiatement et dépenser l'argent, si cela doit se faire à Saint-Jean, pour un meilleur objet. Avons-nous pris finalement possession du port de Saint-Jean?